

CHIFFRER SON PROJET D'INSTALLATION

Formation Printemps 2022

Objectifs

Comprendre les enjeux d'un prévisionnel économique, avoir un outil pertinent pour chiffrer son projet et questionner la viabilité de son installation

Pré-requis

Avoir un projet d'installation agricole assez avancé pour aborder le chiffrage. Avoir fait le travail de capitalisation des chiffres.

Contenu

Contenu détaillé et méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et mise en pratique. Travail collectif et individuel sur les outils de gestion et le prévisionnel, en fonction des objectifs et des données de chaque stagiaire.

Evaluation des acquis: production d'un prévisionnel économique

Infos complémentaires



Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent Devis sur simple demande€

Non adhérent Devis sur simple demande€

Non agricole Devis sur simple demande€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

« Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Plus de renseignements

Cléa Carmillet, accompagnement installation (responsables de stage)

adear01@orange.fr

OF: ADDEAR de l'Ain

4 allée des Brotteaux

01000 BOURG EN BRESSE

Tel. 06 67 05 33 61

Taux de satisfaction : %

Votre avis compte ! 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

03 mai 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

MCC - 4 Allée des Brotteaux
01000 Bourg en Bresse

formatrice/teur AFOCG 01

12 mai 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

MCC - 4 Allée des Brotteaux
01000 Bourg en Bresse

formatrice/teur AFOCG 01

24 mai 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

MCC - 4 Allée des Brotteaux
01000 Bourg en Bresse

formatrice/teur AFOCG 01

07 juin 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

MCC - 4 Allée des Brotteaux
01000 Bourg en Bresse

formatrice/teur AFOCG 01

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.